

BULLETIN du CoRAC



Editorial

Présentation du Bulletin

Après la dissolution du **RAC** sous sa forme associative, nous avons créé le Collectif **CoRAC** – Collectif du **RA**ssemblement pour une France sans Chasse. Rappelons que l'association est née **RAC** Rassemblement **Anti**Chasse, créée par Monique Piton à Besançon en 2002.

La forme associative ne nous paraissait plus adaptée à notre façon de lutter contre ce fléau.

Force est de constater que nous n'obtenons pas d'avancées significatives pour la protection de la faune de notre pays. Pour autant, nous ne renonçons pas à militer contre ces pratiques, car nous nous devons d'être les protecteurs, les défenseurs du monde animal, qui n'a comme autre recours pour survivre, que leur instinct, leur intelligence et la connaissance de leur milieu. Mais face aux armes sophistiquées, aux stratégies développées par les chasseurs, l'animal est de plus en plus vulnérable.

Car si le nombre de chasseurs diminue, cette diminution est « compensée » par une intensification de la violence des modes de chasse.

La possibilité de recul de ces pratiques, que l'on peut qualifier de barbares, dans le sens où leur objet est, par plaisir, par divertissement, de donner la mort de quelque façon que ce soit, nous semble liée à donner au public l'information, la connaissance, les arguments pour s'emparer d'une opinion engagée.

Notre façon de lutter contre ces pratiques, et notre espoir qu'elles disparaissent le plus vite possible, est donc de renforcer notre capacité à communiquer, et notamment de renforcer la capacité de diffusion : c'est en faisant connaître notre argumentaire auprès de nos concitoyens, de la façon la plus large et étoffée possible, afin que chaque personne informée puisse se l'approprier et le faire connaître à son entourage.

Ainsi peuvent se sentir concernés, d'une part, les habitants des zones rurales qui subissent les conséquences des pratiques de chasse, avec son climat de guerre, le sentiment d'insécurité, de danger, l'empêchement de pouvoir profiter de leur environnement sereinement, d'autre part, ceux qui estiment qu'il n'est plus acceptable aujourd'hui de considérer l'animal comme une chose, un objet de convoitise ou de marchandisation.

Bulletin n°1 - janvier 2026

L'abolition de la chasse : ce serait un progrès pour l'humanité !
Une France sans chasse c'est possible !

Vous trouverez sur notre site internet :

- Notre argumentaire au fil des rubriques,
- Nos documents téléchargeables gratuitement dans la rubrique : Nos Propositions
- et l'actualité toujours enrichie.

www.abolition-chasse.fr

Il n'y a pas pour le moment de principe d'adhésion à notre Collectif, qui peut être aussi le vôtre, comme nous le souhaitons afin que vous puissiez diffuser autour de vous et plus si vous le souhaitez, notre argumentaire et nos propositions pour une France sans chasse.

- **Si vous souhaitez nous contacter vous pouvez le faire via notre site Internet.**



L'ESPOIR RENAIT DANS LES TERRIERS:
DEMAIN UNE FRANCE SANS CHASSE ?

Tribune

L'animal individu

Un des axes de notre engagement est d'obtenir un statut juridique de l'animal sauvage. Aujourd'hui l'animal sauvage est considéré comme « Res Nullius » : « Res nullius est une expression latine qui désigne une chose sans maître en droit civil » Source Wikipedia. Il « appartient » à celui qui le tue...

Nous considérons que l'animal sauvage étant un être sentient, doté d'un destin inaliénable, il doit être considéré comme un individu doté de droits imprescriptibles.

Le naturaliste militant Pierre RIGAUX est en première ligne pour montrer, mettre en image la réalité les actes de chasse.

Que nous dit le naturaliste biologiste Pierre Rigaux concernant cette question de l'animal individu :

« Nous voyons cette absurdité qui veut que dans le Droit français on ne doit pas cueillir une fleur protégée, et l'on peut être condamné pour cela, par contre on peut tuer dans les plus grandes souffrances un animal sauvage.

Or la plante, jusqu'à preuve du contraire, elle n'a pas conscience de son existence, elle ne souffre pas comme, jusqu'à preuve du contraire, elle ne ressent pas la douleur la joie le plaisir, donc elle n'a pas d'intérêt propre à défendre en tant qu'individu.

Il ne s'agit pas pour nous d'opposer une espèce à une autre ou établir une quelconque hiérarchie mais cet exemple met en évidence une de ces contradictions de notre société, la civilisation même par l'élévation de la sensibilité du degré d'empathie, la bienveillance et la tolérance, ce qui fait la splendeur de l'humanité et le maintien de pratiques qui la discrédite. »

On peut retrouver ici Pierre Rigaux :

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/la-terre-au-carre/la-terre-au-carre-du-venredi-12-septembre-2025-8148844>

<https://fakirpresse.info/pierre-rigaux-la-chasse-en-baie-de-somme-cest-comme-une-mafia/>

https://www.liberation.fr/environnement/pierre-rigaux-pourchasse-20210727_2K6G5HK3NBFTRKQNCHK2HOFMEA/



Pourquoi lutter contre la chasse? : nous vous invitons à consulter notre site internet et notamment vous y trouverez les documents argumentaires téléchargeables dans la rubrique Nos Propositions : <https://abolition-chasse.fr/a-propos/>

Actualités

Comment ne pas être choqué par le comportement de ces individus... Redonnons vie à la déclaration de Patrick JANIN de 2015 voulant rendre les oiseaux migrateurs inappropriables par l'homme (<https://abolition-chasse.fr/wp-content/uploads/2025/08/declaration-migrateur-janin.jpg>)

31 août 2025

Décidément la chasse est bien une des dernières formes autorisées de représentation de la cruauté humaine... Chaque évènement qu'elle met en scène en fait la démonstration.

Alors revenons sur les plus « perchés » d'entre eux, les chasseurs des oiseaux d'eau et particulièrement les migrateurs...

Ces individus incontrôlables dégorgent leur pulsions de mort dans une jouissance morbide qui ne peut qu'effrayer par l'expression de sa violence.

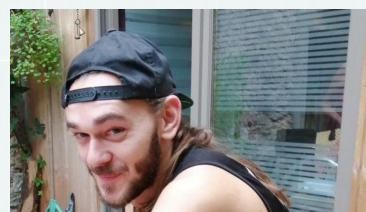
Et voilà que ne manquant pas d'air, sûrs de leurs soutiens politiques ils se mettent en scène, exposent leurs pratiques abjectes auprès du public en présentant le « Salon des Migrateurs » (salon des tueurs de migrateurs) qui a eu lieu les 5 et 6 juillet 2025 et est programmé les 11-12 juillet 2026 à Cayeux sur Mer.

C'était selon les organisateurs le :

Premier évènement cynégétique exclusivement dédié à la chasse du gibier migrateur 5000 appelants 150 exposants 17100 visiteurs. Cette fête annuelle célèbre la folie de la chasse du gibier migrateur : pigeon ramier, bécasse, turdides et gibier d'eau (carnards, oies, limicoles). Tous les acteurs qui pratiquent la chasse du gibier migrateur s'y retrouvent pour s'équiper, échanger, s'informer et passer un bon moment. Du huttier passionné qui entretient 100 appelants à l'année au chasseur occasionnel de bécasse ou de pigeon ramier, le salon est le rendez-vous identitaire de ces chasseurs si particuliers. Le Salon est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans sur présentation d'une pièce d'identité obligatoire !



Près de 5 millions d'oiseaux d'eau sont ~~prélevés~~ *tués* chaque année, par la chasse, en France, dont plus de 2 millions de canards. Selon les espèces, entre 42 et 79 % des canards qui traversent notre pays seraient tués à la chasse (chiffres ONC – Trolliet 1986). Une étude de 1982, sous l'égide du Muséum et du CNRS, a démontré que les ~~prélevés~~ *tués* les plus élevés de ~~gibier d'eau~~ *oiseaux* se situaient dans les départements pratiquant la chasse de nuit.



Nous n'oublions pas Morgan

Actualités de l'Initiative Européenne

Le CoRAC a lancé une Initiative Européenne composée d'associations, de Collectifs, de Mouvements en faveur de l'abolition de la chasse et du piégeage..

Le but est de montrer au public qu'il existe une demande croissante, pas seulement au niveau national, mais international. Nous visons à réaliser nos objectifs de façon pacifique à travers la diffusion d'informations, la propagation de la science, le journalisme et les reportages.

Toutes les associations restent complètement indépendantes les unes des autres. L'initiative a vocation à s'agrandir avec le temps, afin d'inclure de nouvelles institutions souhaitant les mêmes changements.

Nous avons des contacts avec l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, l'Irlande, l'Italie, les Pays Bas, la Pologne, la Suisse...

Nos prochains Bulletins détailleront et préciseront ce travail en cours.

<https://abolition-chasse.fr/initiative-europeenne/>

<https://abolition-chasse.fr/european-initiative-2/>

